

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 65 (1956)
Heft: 6

Artikel: Les croisières pour invalides de la Croix-Rouge néerlandaise
Autor: Desarzens, G.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-683322>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Recourir à l'emprunt serait charger l'exploitation d'une hypothèque difficilement supportable. Il faut au moins trouver une partie des fonds sous forme de dons. A qui les demander? A l'économie privée? Encore! diront les privilégiés de la fortune et du revenu, généreusement sollicités, nous en convenons. Mais si les milieux privés se déroberont, ce que nous ne croyons pas? A l'Etat? toujours lui, qui se rattrape d'ailleurs, et à bon droit, sur le contribuable... privé, qui n'a plus qu'à payer, intérêt et capital, en rechignant doublement.

La solution proposée

La solution? Elle nous paraît pouvoir être mixte. Les milieux privés, conscients de leur responsabilité, se doivent d'apporter leur contribution à une école privée. Mais l'Etat, qui a besoin pour ses hôpitaux et services publics d'un grand nombre d'infirmières formées dans des écoles privées, a intérêt à aider

financièrement ces écoles. C'est la solution à laquelle s'est arrêtée La Source, qui a déjà pris les contacts nécessaires avec les gouvernements intéressés des cantons de Vaud, Genève et Neuchâtel, ainsi qu'avec la Croix-Rouge suisse, et qui s'appête à faire appel à tous les amis que notre école d'infirmières compte en Pays Romand et bien au-delà. Que tous ceux qui le peuvent réservent bon accueil à cet appel. Ils rendront ainsi service à une institution qui ne poursuit qu'un but, depuis bientôt cent ans: Servir.

M. Vuithier.

Adresser les dons pour le Centenaire
de «La Source»:

Compte de chèques postaux II. 18001
«La Source»,

Fonds de construction et du Centenaire,
1859—1959 - LAUSANNE

A bord du «Château de Staverden»

LES CROISIÈRES POUR INVALIDES DE LA CROIX-ROUGE NÉERLANDAISE

par G. Desarzens

Nous avons parlé, dans notre dernière édition, des croisières organisées par la Croix-Rouge néerlandaise pour les infirmes. Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui des détails sur cette remarquable entreprise grâce à l'obligeance de M. G. Desarzens, rédacteur du «Journal des Samaritains».

*

Il s'agit d'un vapeur de la grandeur de ceux qui sillonnent nos lacs mais qui est équipé pour le séjour de soixante invalides dont s'occupe la Croix-Rouge. Ce sont des personnes, de 9 à plus de 60 ans, complètement impotentes (paralytiques ou déficientes de tous genres) nécessitant des soins suivis et complets, auxquelles un personnel important consacre bénévolement son temps.

Nous y rencontrons, outre le Dr St., de Maastricht, médecin responsable du bâtiment, plusieurs infirmières et secouristes de la Croix-Rouge néerlandaise. Un prêtre est également attaché au personnel qui comporte, comme il se doit, un équipage complet pour l'entretien et la navigation du bateau. Pour le moment, ce sont tous des invalides du Limbourg qui voyagent ainsi chaque jour sur le Rhin et auxquels il est ainsi donné de voir quelque chose du pays, tout en leur procurant une des joies que nous, heureux mortels, pouvons nous accorder quand et comme nous le voulons. Le médecin s'est fait remplacer, dans sa ville, par un de ses confrères et se dépense, gracieusement aussi, pour le bien de ses malades. Des itinéraires ont été combinés de façon à ce que, de



Deux clichés aimablement communiqués par le Comité international de la Croix-Rouge.

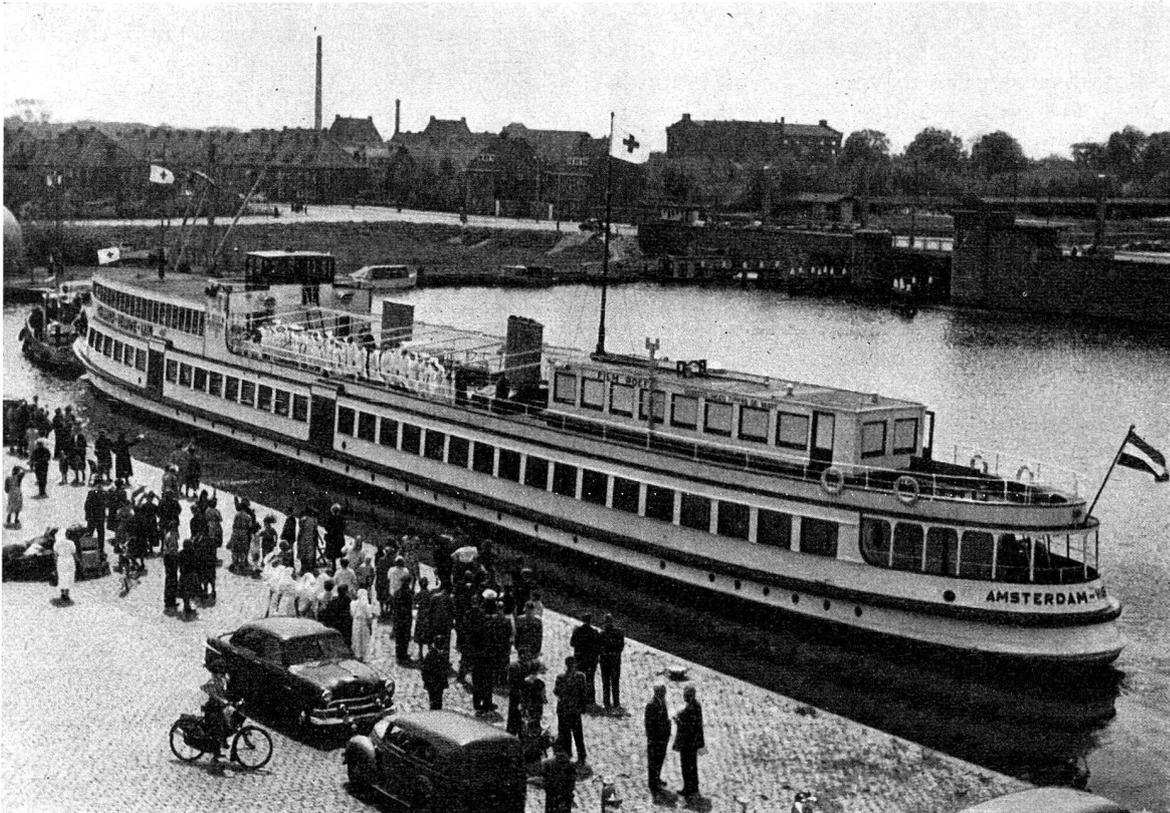
fin mars à début avril et jusqu'en septembre, des groupes semblables de différentes régions du pays puissent bénéficier à leur tour d'un petit séjour sur ce bateau; ces groupes sont organisés et préparés selon un ordre précis et c'est une joie, pour tous ces malades — dont plusieurs en sont à leur troisième ou quatrième voyage — que de se retrouver ainsi durant une dizaine de jours. Imaginons aussi la détente que procure à leur famille cette bienfaisante séparation!

Le Dr St. nous fait les honneurs de la visite détaillée du bateau.

Sur les deux ponts, qui sont fermés par de très larges fenêtres, les lits sont disposés de telle façon que chaque malade a la vue sur le rivage. Chacun dispose d'un miroir à l'aide duquel il peut voir le rivage opposé. Au

venus apporter à tous les malades une petite corbeille confectionnée par eux et contenant des fruits, bonbons ou douceurs diverses. Une fillette, émue et touchée de voir une de ces petites malades, est rentrée chez elle chercher la belle poupée qu'elle avait reçue quelques jours auparavant pour sa fête et lui en a fait cadeau.

Une journée comme celle-ci nous laisse une impression durable. Elle éveille en nous un respect pour tous ceux qui, abandonnant volontairement leurs occupations et leur vie privée, se dévouent et se dépensent généreusement pour procurer quelques belles journées à ces pauvres déshérités. Voilà du secourisme bien compris! Et c'est un plaisir que de voir, au travers de leurs infirmités, la reconnaissance que manifestent à leur façon tous ceux et toutes celles à qui la santé ne sera jamais



moment où nous pénétrons dans le pont supérieur, transformé en véritable chambre d'hôpital, une garde approche un microphone d'un petit malade (le plus jeune) et le prie de chanter quelque chose. Notre arrivée l'intimide quelque peu mais la garde l'encourage et il y va de sa chanson. Des hauts-parleurs sont disposés un peu partout et il est ainsi possible d'entendre, où que l'on soit. Un prêtre catholique assure matin et soir un service de culte et nous avons assisté, tout en prenant le café auquel nous avait très aimablement invité le docteur, au petit sermon précédant le repos de la nuit. Les locaux réservés au personnel sont parfaitement bien aménagés et la soute aux réserves dispose de provisions constamment renouvelées.

Les itinéraires sont soigneusement préparés et dans les différentes villes où s'arrête le bateau des manifestations touchantes sont organisées par les sociétés et les écoles. C'est ainsi que, par exemple, dans une des localités où cet hôpital mouvant se trouvait un ou deux jours avant notre passage, les enfants des écoles sont

rendue. Voilà aussi une des belles et nobles tâches auxquelles se consacre la Croix-Rouge hollandaise à laquelle nous réitérons notre admiration et nos remerciements pour la belle journée qu'elle nous a procurée et pour l'enseignement qui en découle.

NOUS AVONS LU...

...*Vie et Bonté*, organe de la Croix-Rouge française, Paris, juillet-août 1956: La Croix-Rouge dans le Doubs; Regards vers l'avenir, par Renée Jaton.

...*Revue suisse des infirmières*, Soleure, juillet 1956: Aspects sociaux des maladies rhumatismales, Dr Roland Chapuis.

...*Nouvelles de l'O.M.S.*, Genève, juillet-août 1956: La quarantaine d'hier à aujourd'hui; La poliomyélite paralysante en Afrique du Sud; Applications médicales de l'énergie atomique.

...*Chronique de l'Organisation mondiale de la santé*, Genève, juin 1956: Un essai pratique de vaccination contre la fièvre typhoïde en Yougoslavie; la pollution des eaux en Europe.